



B.C.A. – C.I.P.S.

**BELGIAN FEDERATION OF ANGLERS**  
MEMBER OF F.I.P.S.ed

## **41ème Championnat du Monde des Clubs F.I.P.S.ed**

**Ronquières – Belgique 23 & 24 juillet 2022**

### **PARCOURS DE COMPETITION**

Le canal Bruxelles-Charleroi a des berges en béton, d'une profondeur maximum de  $\pm 5$  mètres, et d'une largeur de 70 mètres. Sur ce canal il y a de la navigation industrielle et de plaisance;  
Les espèces de poisson les plus répandues sont, la brème, le gardon, la carpe & la perche.

### **COMME REJOINDRE RONQUIERES**

Pour rejoindre la ville de Ronquières, suivre les indication du GPS : GPS: Route Baccara 1w, 7090 Ronquières.

La ville est bien signalée par les indications de route.

### **ESCHES ET AMORCES**

20 litres d'amorces.

2,50 litres d'esches, dont 1 litre maximum de larves aquatiques. Dans la totalité des esches, une quantité maximale de 0,50 litre de vers de terre est autorisée. Les vers de terre devront être présentés entiers (non coupés). Les vers de vase peuvent être destinés uniquement à l'hameçon et ils doivent être présentés dans la boîte «mesure officielle de la FIPSeD» spécialement conçue à cet effet. Après le contrôle, les vers de vase destinés à l'hameçon pourront être utilisés pour l'amorce



B.C.A. – C.I.P.S.

# BELGIAN FEDERATION OF ANGLERS

MEMBER OF F.I.P.S.ed

## FRAIS D'ENREGISTREMENT POUR LES DELEGATIONS

Taxe FIPSeD	150,00 €
Droit d'inscription	1.300,00 €
<hr/>	
Total	1.450,00 €

Le droit d'inscription comprend 9 cartes d'invitation au banquet de clôture, 6 permis de pêche et l'assurance.

Les frais d'hébergement sont entièrement à charge des nations participantes.

Le coût du banquet de clôture pour d'éventuels accompagnateurs est fixé à 60,00 € par personne.

L'inscription sera valide après paiement du montant de 1.450,00 €

**Lors de l'inscription à un championnat, les Fédérations, en plus des membres officiels de la Délégation, pourront également inscrire des personnes extra (jusqu'à un maximum de 3) qui seront considérées comme appartenant à la Délégation elle-même. Le coût d'inscription pour chacun de ces compagnons sera de 100 € dont 75 € seront affectés aux organisateurs pour le banquet officiel, pour l'assurance et gadgets éventuels et 25 € seront affectés à la F.I.P.S.e.d. pour les frais liés à la médaille et au diplôme qui seront remis à la personne en question en cas d'obtention du podium par sa fédération à laquelle il appartient. Les frais de logement et de repas seront à la charge de ces personnes extra.**

Bénéficiaire	MARCQ Roland
Banque	AXA
Adresse	Chaussée de Namur 7 B- 4210 Burdinne / Belgium
IBAN	BE62 7506 6705 9361
BIC	AXABBE22
Motif	Team .....

**Veillez-vous munir de votre drapeau et de votre hymne national (CD)**



B.C.A. – C.I.P.S.

**BELGIAN FEDERATION OF ANGLERS**  
MEMBER OF F.I.P.S.ed

## **INFORMATION SUR L'ANTI-DOPAGE** **DEMANDE DE AUT**

Les athlètes participant au Championnat, avec l'inscription, acceptent implicitement toutes les règles antidopage de l'AMA.

Une autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (AUT) est un certificat délivré par une organisation antidopage (FI pour les sportifs de niveau international, ONAD pour les sportifs de niveau national et Major Event Organisation (MEO) pour les sportifs participant à un événement MEO). Le certificat sert pour un ensemble de substances interdites, à certaines doses, avec une durée de validité limitée. Une demande d'AUT doit être basée sur une condition médicale et un diagnostic documentés et l'AUT ne sera accordée que selon des critères stricts énoncés dans le Standard international des AUT.

**Les sportifs doivent absolument éviter de prendre un médicament contenant une substance interdite sans AUT valide.**

La présence d'une substance interdite ou de ses métabolites ou marqueurs dans l'échantillon d'un sportif sans AUT valide est une violation des règles antidopage (VRAD), tout comme l'usage ou la tentative d'usage d'une substance interdite ou d'une méthode, possession, administration ou tentative d'administration.

Les sportifs doivent donc consulter la Liste des interdictions:

[https://www.wada-ama.org/sites/default/files/resources/files/2022list\\_final\\_fr\\_0.pdf](https://www.wada-ama.org/sites/default/files/resources/files/2022list_final_fr_0.pdf)

L'athlète dont la maladie ou l'état nécessite un traitement avec une substance ou une méthode interdite doit demander à l'ITA (International Testing Agency) une autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (AUT) en suivant strictement le processus de demande d'AUT de la CIPS. Il devra alors utiliser le formulaire de candidature téléchargeable sur le site de l'ITA:

[https://ita.sport/uploads/2021/02/ITA\\_TUE\\_Form.pdf](https://ita.sport/uploads/2021/02/ITA_TUE_Form.pdf)

La demande d'AUT doit être envoyée à l'adresse suivante: [tue@ita.sport](mailto:tue@ita.sport)

Si l'AUT est accordée, l'athlète sera alors autorisé à utiliser le médicament pendant la période de validité de l'AUT sans commettre de violation des règles antidopage (VRAD).

Qu'une AUT ait été accordée ou non, les athlètes doivent toujours déclarer sur les formulaires de contrôle antidopage remplis lors du prélèvement de l'échantillon tous les médicaments et suppléments pris dans les sept jours précédant le prélèvement de l'échantillon, ainsi que toute transfusion sanguine dans les trois mois précédant le prélèvement sanguin échantillons.

Si une AUT a déjà été accordée par une ONAD ou par une ORAD, le sportif en question n'a pas à demander d'AUT de la CIPS supplémentaire, car la CIPS reconnaît toutes les AUT accordées par les ONAD et les ORAD.



B.C.A. – C.I.P.S.

**BELGIAN FEDERATION of ANGLERS**  
MEMBER OF F.I.P.S.ed

## **REGLES COVID**

Le **Protocol COVID-19 de la CIPS/FIPSeD** est disponible sur le site internet:

<http://www.fips-ed.com/fipsed/index.php/fr/accueil/nouvelles/726-protocol-covid-2022-fr>

## **REGELEMENT CHAMPIONNAT DU MONDE DE PECHE AU COUP**

Le Règlement international de la Pêche au Coup est disponible sur le site internet de la FIPSeD :

[http://www.fips-ed.com/fipsed/images/Regolamenti/2022/fre/Regl\\_FIPSeD\\_Nations\\_2022\\_fr\\_def.pdf](http://www.fips-ed.com/fipsed/images/Regolamenti/2022/fre/Regl_FIPSeD_Nations_2022_fr_def.pdf)

## **CONTACTS ET NUMERO D'URGENCE**

Pour toutes questions concernant le Championnat, veuillez contacter l'organisation, à travers les contacts suivants :

MARCQ Roland: E-mail [marcq.roland1@gmail.com](mailto:marcq.roland1@gmail.com)

Rue de Namur 30,

B-5380 Pontillas - Belgique

Tel : +32 81 228 728 Mob : +32 498 27 23 22

Premier secours/Pompiers : 100

Police: 101

Croix Rouge: 105

Numéro Universel pour les émergences: 112

## **PROGRAMME OFFICIEL DES ENTRAINEMENTS**

**Le parcours sera fermé intégralement du 11 juillet au 17 juillet 2022.**

**Pendant ces 7 jours, l'entraînement sera également interdit à toutes les Nations sur la totalité du bief concerné par le championnat sur 500 mètres de part et d'autre (rive opposée comprise).**

Le tirage au sort et la remise des grilles des numéros des "box" auront lieu dans la salle de la tour de Ronquières.

GPS: Route Baccara 1w, 7090 Ronquières

le lundi 18 Juillet de 07 h.30 à 10 h.00 selon la grille officielle de la F.I.P.S.ed.

Du lundi 18 juillet au mercredi 20 juillet 2022 :

9h50 amorçage lourd

10h00 - 18h00 entraînement

Le jeudi 21 juillet et vendredi 22 juillet 2022 :

9h50 amorçage lourd

10h00 - 14h00 entraînement



## PROGRAMME DU CHAMPIONNAT

### Jeudi 21 juillet 2022

18 h.00 Cérémonie d'ouverture officielle du Championnat du Monde, sera communiquée ultérieurement.

### Vendredi 22 juillet 2022

16 h.00 Réunion des capitaines et tirage au sort des secteurs :  
Dans la salle de la tour de Ronquières  
GPS: Route Baccara 1w, 7090 Ronquières.

### Samedi 23 Juillet 2022

07 h.00 Tirage au sort des emplacements de la 1ère manche et remise des dossards :  
Dans la salle de la tour de Ronquières.  
GPS: Route Baccara 1w, 7090 Ronquières.

08 h.00 1er signal : entrée des compétiteurs dans les box ;

08 h.45 2ème signal, contrôle des amorces et esches débute dans 5 minutes ;

08 h.50 3ème signal : début du contrôle ;

09 h.50 4ème signal : amorçage lourd ;

10 h.00 5ème signal : début de la 1ère manche ;

13 h.55 6ème signal : il reste 5 minutes de pêche ;

14 h.00 7ème signal : fin de la 1ère manche.

17 h.00 Résultats de la 1ère manche, réunion des capitaines, tirage au sort des secteurs :  
Dans la salle de la tour de Ronquières.  
GPS: Route Baccara 1w, 7090 Ronquières.

### Dimanche 24 septembre 2022

06h.30 Tirage au sort des emplacements de la 2ème manche et remise des dossards  
Dans la salle de la tour de Ronquières.  
GPS: Route Baccara 1w, 7090 Ronquières.

08 h.00 1er signal: entrée des compétiteurs dans les box ;

08 h.45 2ème signal: contrôle des amorces et esches débute dans 5 minutes ;

08 h.50 3ème signal: début du contrôle ;

09 h.50 4ème signal: amorçage lourd ;

10 h.00 5ème signal: début de la 2ème manche ;

13 h.55 6ème signal: il reste 5 minutes de pêche ;

14 h.00 7ème signal: fin de la 2ème manche.

19 h.00 Podium et proclamation du palmarès.

20 h.00 Banquet de clôture : Hôtel Van Der Valk  
Chaussée de Mons 22, 1400 Nivelles Belgique (BEL)



B.C.A. - C.I.P.S.

BELGIAN FEDERATION of ANGLERS  
MEMBER OF F.I.P.S.ed

## 41<sup>ème</sup> Championnat du Monde des Clubs F.I.P.S.ed

### Ronquières - Belgique 2022

#### FICHE DE PARTICIPATION

Fédération:

Pays:

Tél:

Mobile:

E-mail:

Participation:

Oui

Non

Date:

Signature

Nous vous prions de nous renvoyer ce document avant le **10 juin 2022** à

MARCQ Roland: E-mail [marcq.roland1@gmail.com](mailto:marcq.roland1@gmail.com)

Rue de Namur 30,

B-5380 Pontillas Belgium

Tel : +32 81 228 728 Mob : +32 498 27 23 22